



Conseil national
de l'information statistique

**Réunion de la commission
« Démographie et questions sociales » du 29 novembre 2016**

SYNTHÈSE

La commission « Démographie et questions sociales » du 29 novembre 2016 s'est tenue sous la présidence de Dominique Libault.

La commission a débuté par l'examen de cinq **demandes d'avis d'opportunité**.

La première concerne l'enquête « Mobilité des personnes » produite par le service de l'observation et des statistiques (SoeS) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Elle s'inscrit dans la suite des enquêtes nationales « Transports » réalisées depuis les années 1960. La commission a accordé un avis favorable à la nouvelle édition en préparation pour 2018.

La deuxième demande d'avis d'opportunité porte sur la réédition en 2018 de l'enquête « Pratiques culturelles des Français » du ministère de la Culture et de la Communication. Cette sixième édition de l'enquête menée en France métropolitaine inclura pour la première fois la Corse et apportera des éclairages sur les nouvelles pratiques culturelles issues des mutations en cours dans les conditions d'accès à la culture et dans l'équipement des ménages. La commission a émis un avis favorable.

Un troisième avis favorable a été attribué au projet d'enquête « Violence et rapports de genre dans les départements d'Outre-mer » (Virage) de l'Institut national d'études démographiques. Suite à l'enquête Virage collectée en métropole en 2015, l'opération à venir dans les Dom actualisera les données de la précédente enquête nationale sur les violences faites aux femmes (2002 et 2008).

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies a quant à lui demandé un avis d'opportunité pour le renouvellement de son enquête sur la Santé et les Consommations lors de l'Appel de Préparation A la Défense (Escapad) auprès du public adolescent. Un avis favorable lui a été attribué.

Ensuite, la commission a examiné **une demande d'accès aux sources administratives dans le cadre de l'article 7bis** de la loi de 1951, exprimée par l'Institut national de la statistique et des études économiques en direction des préfetures et sous-préfetures. Un avis favorable a été émis.

Dans un deuxième temps de la réunion, la commission s'est penchée sur le thème central portant sur **les enjeux de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO)**.

Un bilan de la première enquête a d'abord été dressé par l'équipe scientifique de l'enquête à l'Institut national d'études démographiques (Ined). Les principaux objectifs ont été rappelés : l'enquête fournit des informations détaillées sur des populations mal connues : les immigrés et descendants d'immigrés ; elle permet d'étudier l'influence des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, en articulation avec d'autres caractéristiques socio-démographiques ; enfin, elle traite à la fois de l'intégration (comme processus temporel d'accès aux ressources et à la reconnaissance sociale des immigrés et de leurs descendants) et de la discrimination (comme obstacles à l'égalité sociale entre les groupes).

L'échantillonnage fut réalisé de sorte à représenter la diversité de la société française et rester représentatif de la population des immigrés et descendants d'immigrés. Le questionnaire s'est distingué par sa diversité thématique : histoires migratoires, santé, religions, relations sociales, vie citoyenne, pratiques transnationales, discriminations, emploi, éducation, logement, pratiques linguistiques, nationalités identités et vie familiale.

L'enquête a donné lieu à plusieurs publications dont un ouvrage collectif paru fin 2015 (éditions de l'Ined), et la base mise à disposition des équipes de recherche à travers le réseau Quetelet. Une sélection de résultats a été présentée devant la commission. L'idée essentielle qui s'en dégage est que les immigrés et descendants d'immigrés répondant à l'enquête participent de manière significative à la société. Les descendants d'immigrés disposent d'un capital scolaire et social plus élevé que les immigrés. Il existe une relative fluidité des relations sociales observée à travers la mixité dans les

couples et le réseau amical. En revanche, sur le marché du travail, les populations immigrées (de première et de deuxième génération) subissent des pénalités par un filtrage structurel dans l'accès aux privilèges et positions supérieures, et vivent des expériences de racisme et de discriminations, d'autant plus accentuées lorsqu'il s'agit des minorités visibles.

Après le bilan de l'enquête TeO de 2008-2009, **une demande d'opportunité a été demandée pour son renouvellement en 2019 dans le cadre du projet TeO 2**. Les objectifs restent identiques à la première édition et visent à mettre à jour les données dix années plus tard dans un contexte social qui a changé depuis. Le questionnaire serait repris à l'identique, avec une interrogation de la maîtrise d'ouvrage sur l'opportunité d'y introduire des questions visant à identifier les personnes de la troisième génération d'immigrés. Pour ce fait, deux voies sont proposées : poser des questions sur le sentiment d'appartenance à une minorité visible ou poser des questions aux personnes sur leurs quatre grands-parents (nationalité à la naissance, lieu de naissance) et leurs parents (lieu de naissance).

Suite aux deux présentations (bilan et demande d'opportunité), et **afin d'ouvrir le débat le Défenseur des droits** a souligné l'utilité de cette enquête qui sert de référence et qu'il est nécessaire de rééditer. Les données servent aux chercheurs, au défenseur des droits (dans le lien notamment avec les questions relatives à l'auto et l'hétéro-perception introduites dans ses propres dispositifs d'enquête) et également à la société civile. Il a été souligné l'importance des comparaisons internationales et de l'analyse dynamique pour évaluer l'évolution des discriminations dans la société française.

Suite aux débats, **un avis de la commission** a été rendu dans les termes suivants. La commission a pris connaissance avec grand intérêt du bilan de la première édition de l'enquête sur les Trajectoires et Origines, collectée en 2008-2009. Cette enquête produit une information très riche sur la diversité de la population en France métropolitaine, et alimente les connaissances sur les discriminations subies et leurs principales causes. L'enquête occupe désormais une place importante dans la statistique publique pour la connaissance des populations immigrées et ses liens avec de nombreuses questions sociales. Elle fournit des données de référence pour le débat public et les comparaisons internationales. Elle fait l'objet de nombreux travaux de recherche, y compris à l'étranger, notamment sur l'analyse des discriminations. La commission exprime un fort intérêt pour le renouvellement de l'enquête en 2019 dans la continuité de l'édition précédente. Elle recommande la grande prudence dans l'introduction de nouvelles questions sensibles, notamment celle des « minorités visibles ».

Un avis d'opportunité favorable a été accordé à TeO2 avec toutefois des réserves sur les nouvelles questions relatives aux sujets sensibles.

La réunion s'est ensuite clôturée en reportant à la prochaine séance le point sur les avis de moyen terme 2014-2018 et la présentation du programme de travail 2017.